

CONTRIBUTION DE LA COMMISSION « DEVELOPPEMENT DURABLE » DU MOUVEMENT DEPARTEMENTAL DE GIRONDE (33)

Pour un développement soutenable régionalisé.

Construire des EcoRégions en réorganisant et planifiant les productions locales pour répondre à la demande territoriale.

Notre but est un développement de la Région, en préservant le lien humain et l'environnement, tout en développant les solidarités. Ceci nécessite la mise en place d'une économie au service d'un développement humain qualitatif.

En plus des 3 piliers classiques du développement durable (économique, social et environnemental), nous devons instaurer une nouvelle gouvernance territoriale fondée sur une démocratie délibérative de tous les acteurs concernés par les projets locaux.

Ceci passe par une information accessible à tous et le recours au Referendum pour toute décision d'orientation régionale d'importance, afin de rendre les consommateurs responsables de leur consommation.

Deux préalables nous semblent essentiels pour mener à bien ce projet :

- La connaissance qualitative et quantitative, de l'état des ressources (eau, air, biodiversité, biomasse, sols...) pour instaurer une gestion à la portée de tous. En instituant une comptabilité patrimoniale de ces ressources, nous pourrions mener des actions de protection plus adaptées.

- La mise en place d'une traçabilité écologique de toute production humaine (cycle de vie des produits – éco-étiquetage [empreinte écologique]) pour pouvoir mener une politique incitative de préservation des ressources et de l'environnement, y compris par la fiscalité locale.

Ce qui implique une politique régionale forte de gestion et création de données environnementales locales (observatoires et outils d'assemblages de données à construire à une échelle régionale) afin de répondre localement à la déclinaison de la Directive INSPIRE qui préconise la mise à disposition de tous des données environnementales publiques et afin d'améliorer la gestion concrète des ressources : « Mieux connaître pour mieux gérer ».

Concernant les différentes thématiques :

- **Economie :**

Construire un espace économique régional en régénérant une économie de proximité pour satisfaire les besoins essentiels de la population locale (Agriculture – Agroalimentaire – Industrie – Artisanat) en privilégiant la production, la transformation et la consommation des ressources locales.

Privilégier les aides publiques à l'éclosion d'entreprises dans des nouvelles éco filières (moteurs électriques et à hydrogène, matériaux écologiques, éco conception et éco construction...)

- **Commande publique :**

Obligation pour les achats et investissements publics de s'inscrire systématiquement dans une perspective de **soutenabilité et d'éco-responsabilité** (notion d'exemplarité des politiques publiques) (alimentation de proximité – véhicules propres ...) – Encourager tous les marchés captifs à en faire de même par des incitations fiscales fortes

- **Fiscalité :**

Favoriser le transfert de fiscalité (à prélèvement constant) du travail vers une fiscalité environnementale, basée sur la dégradation des ressources et les dépenses d'énergie, en instaurant un système de bonus – malus selon le principe pollueur payeur appliqué à tout un chacun.

- **Energie :**

Développer : les économies d'énergie , l'efficacité énergétique et les productions locale d'énergie renouvelable en favorisant les énergies alternatives au nucléaire : biomasse (bois énergie), éolien, solaire, agro carburants de 2° (à base de déchets végétaux) et 3° génération (à base d'algues), hydroélectricité, micro-centrales et géothermie, pour développer l'autosuffisance énergétique

- **Eau :**

Acquisition de foncier sur les bassins de captage en y plantant une couverture forestière diversifiée (filtrage naturel – préservation de la biodiversité) et à défaut d'acquisition Inciter à la plantation forestière dans un cadre collectif (avec maîtrise foncière partenariale avec les collectivités concernées, parcs, pays etc..). Mettre en place les actions collectives de prévention et de porter à connaissance sur les périmètres concernés.

Incitation à la récupération des eaux de pluies (pour le lavage – arrosage...) par la fiscalité.

- **Transports :**

Fret : Réduire les flux de marchandise en relocalisant l'économie (produire local pour répondre aux besoins de consommation courante de la population) Développer les structures permettant les transports intermodaux alliant mer, fluvial, ferroutage participant à la baisse du CO₂.

Passager : Développer les transports collectifs régionaux et accélérer la ligne LGV.

- **Agriculture :**

Mener une politique permettant d'assumer dans le futur un approvisionnement local pour tous les produits de base nécessaires à l'alimentation humaine (blé ,viande, fruits, légumes...) ceci permettant de limiter les transports et de maîtriser la sécurité sanitaire des productions.

Aider et accélérer la transformation de l'agriculture vers une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement (sans intrants : pesticides, biocides et produits chimiques) (développer les filières de compostage comme les biofermes (phytorestauration) et lombricompostage à grande échelle pour fertiliser les sols) – Acquisition de foncier périurbain pour location au maraichage

- **Bâtiments / Urbanisme :**

A partir de 2010 ne construire que des bâtiments publics passifs – Lancer un grand programme de rénovation énergétique de l'ancien (incitation fiscale pour les particuliers et entreprises privées) – Lutter contre étalement urbain et la diminution des surfaces agricoles et naturelles. Privilégier les matériaux de construction locaux et en particulier la filière bois – construction

- **Déchets :**

Inciter à la réduction en taxant le suremballage – Mettre en place en périphérie urbaine des filières de réutilisation et récupération des matériaux – Développer les filières de compostage (bioferme (phytorestauration) et lombricompostage. Organiser les filières de récupération pour alimenter la production locale en appliquant le principe : les déchets des uns doivent devenir les matières premières et/ou l'énergie des autres (Exemple de la récupération et de la transformation des huiles de cuisson usagées en carburant pour les machines agricoles locales ...)

- **Biodiversité :**

Restauration de la nature en ville – Corridors biologiques et actions collectives de valorisation (contractualisations et porter à connaissance), préservation des zones HVN (à Haute Valeur Naturelle).Prise en compte de la biodiversité ordinaire, du risque incendie ,de la gestion de la faune sauvage et de la flore. Développer les Parc Régionaux principalement sur les bassins de captage de l'eau.

- **Recherche & Formation**

Favoriser la recherche dans le domaine des nouvelles technologies de l'agriculture et de l'énergie.

Créer des pôles régionaux de compétitivité en ecotechnologie pour fournir les technologies de demain permettant un développement durable de notre société et de nos industries, en réduisant leur impact environnemental, en rassemblant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et des projets collaboratifs et innovants dans les domaines : Agroalimentaire et Bioressources, Energie, Transports, Nouveaux Matériaux (Bambou, lin, nanotechnologie, etc), Environnement.

L'ensemble de ces mesures ont pour but de créer des emplois non délocalisables, d'assurer une meilleure sécurité alimentaire pour la population du territoire aquitain, de diminuer la dépendance énergétique de l'aquitaine à l'énergie nucléaire et aux énergies fossiles, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et en préservant les ressources naturelles et l'environnement